

GRAND
ANGLE



02

JANVIER 2018

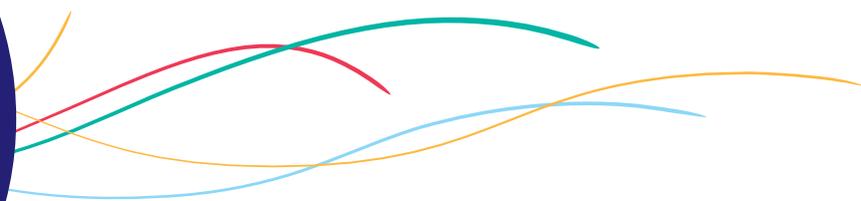
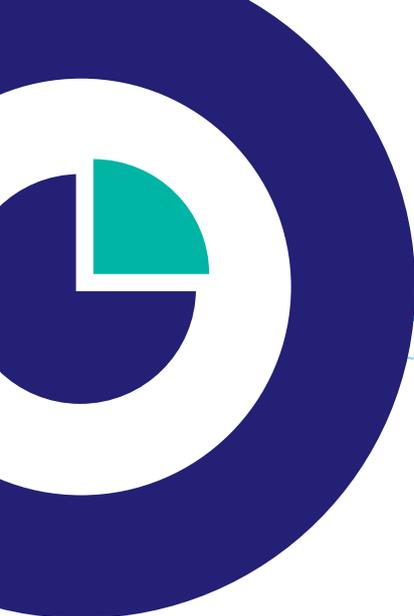
Le lien entre métiers et formations

*Tome 1 : des situations
contrastées selon les métiers*



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

D E S S A V O I R S P O U R L ' A C T I O N



Directeur de publication

Philippe Cottet

Réalisation

Pauline Gay-Fragneaud
Sonia Milliard

Conception graphique, PAO

Gaël Martinez
Anna Chaldjian

ÉDITO

Les relations qui existent en région entre la formation suivie par les individus et le métier qu'ils exercent sont au cœur des analyses d'un observatoire régional de l'emploi et de la formation tel que l'ORM. Leur observation et leur analyse permettent aux acteurs une meilleure compréhension de ce qui se joue sur le marché du travail et par là, la mise en œuvre d'actions adéquates.

Mét@for, l'outil régional qui fait le lien entre l'emploi et la formation, créé par l'ORM, constitue à ce titre une mine d'or. Il permet en effet d'observer finement les personnes en emploi dans la région et de mettre en regard leur métier et leur formation. Il offre ainsi la possibilité de distinguer les métiers selon que le lien avec la formation existe, un peu, beaucoup, etc.

C'est ce à quoi s'attache cette publication *Le Lien entre métiers et formations. Tome 1 : des situations contrastées selon les métiers*.

L'enquête longitudinale réalisée par l'ORM entre 2013 et 2016 auprès d'anciens stagiaires passés par une formation de niveau CAP-BEP ou bac et financée par le Conseil régional est également riche d'enseignements. En effet, pour observer l'insertion de ces stagiaires de la formation professionnelle qualifiante durant les trois années qui ont suivi leur sortie du dispositif, cette enquête ne se contente pas d'un simple taux de retour à l'emploi. Elle permet de caractériser finement les métiers occupés par ces personnes et ainsi de savoir si, pour ce public là, à ce moment là de leur parcours professionnel, le métier exercé est en lien avec la formation qu'ils ont suivie.

Ce sont ces résultats que présente la publication *Le Lien entre métiers et formations. Tome 2 : qu'en est-il après une formation professionnelle continue ?*

Ces deux tomes, comme l'ensemble des publications de l'Observatoire régional des métiers, sont téléchargeables sur le site Internet : www.orm-paca.org.

Philippe Cottet
Président de l'ORM



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
01. UN QUART DES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UN LIEN FORT AVEC LA FORMATION	7
1. En premier lieu, les métiers réglementés.....	8
2. Les métiers qui requièrent un niveau d'expertise et de spécialisation élevé, également concernés.....	10
02. AUTANT DE MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UN LIEN MODÉRÉ AVEC LA FORMATION	13
1. Des métiers transversaux, exercés dans de nombreux secteurs d'activité.....	14
2. Des métiers emblématiques de secteurs spécifiques mais ouverts en termes de recrutement.....	15
03. LES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UNE ABSENCE DE LIEN AVEC LA FORMATION, LE CAS LE PLUS FRÉQUENT	18
1. Des métiers avant tout exercés par des personnes non diplômées.....	19
2. Des métiers ouverts aux titulaires d'un bac général.....	21
3. Des métiers exercés par des travailleurs indépendants.....	21
04. LE CAS PARTICULIER DES MÉTIERS « MIXTES » CARACTÉRISÉS À LA FOIS PAR UN LIEN FORT ET PAR UNE ABSENCE DE LIEN AVEC LA FORMATION	23
1. Les métiers de secrétaires et de cuisiniers.....	23
2. Les métiers d'ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal et d'ouvriers qualifiés de la mécanique.....	24
CONCLUSION	25
ANNEXE : L'OUTIL MÉT@FOR, MÉTHODOLOGIE	27
BIBLIOGRAPHIE	29

INTRODUCTION

Aujourd'hui en PACA, de nombreux actifs en emploi ne possèdent pas de diplôme en lien avec leur métier. Cette réalité interroge et mérite l'attention de l'ensemble des acteurs en charge des politiques d'emploi et de formation.

L'outil Mét@for, conçu par l'ORM et mis en ligne en janvier 2017, permet de dépasser ce constat général et de mettre en lumière des situations différentes selon les métiers. Ce site permet en effet de mesurer pour chaque métier l'intensité du lien emploi-formation, selon une méthodologie précisée ci-dessous.

LIEN MÉTIER-FORMATION : DE QUOI PARLE-T-ON ICI ?

L'objectif de cette publication est de dresser un panorama général permettant de qualifier l'ensemble des métiers de notre région selon le type de lien qu'ils entretiennent avec la formation.

Une conception élargie du lien

D'un point de vue statistique, la notion de lien entre métiers et formations peut être abordée de différentes manières. Cette publication se base sur la méthodologie déployée dans l'outil Mét@for, qui se caractérise par une double approche du lien : une approche « théorique » et une approche « observée » (cf. détail de la méthodologie en annexe). Ces approches sont basées sur une conception large du lien métier-formation : on prend en compte ici le lien entre un métier donné et des filières de formation, chacune d'entre elles comprenant une ou plusieurs certifications (le lien entre une certification et un métier paraissant trop restrictif pour ce type d'approche, et statistiquement impossible à exploiter).

Un lien gradué selon trois niveaux d'intensité

Cette double approche a permis, dans Mét@for, de graduer le lien entre métier et formation en trois niveaux d'intensité :

- Le lien est fort quand les personnes exerçant le métier sont issues des filières de formation visant principalement ce métier (ces filières sont qualifiées de filières principales).
- Le lien est modéré quand les professionnels sont issus de filières visant plus rarement ce métier (ces filières sont dites connexes ou périphériques).
- Le lien est inexistant quand les professionnels ne sont pas issus d'une filière de formation visant ce métier.

Le terme de « formation » correspond ici, comme dans Mét@for, aux formations préparant une certification de type diplôme, titre professionnel...

Cette publication propose de dresser un panorama synthétique des différents cas de figure révélés par l'outil.

Quatre groupes de métiers se distinguent selon le profil de formation prédominant des professionnels : les métiers caractérisés par un lien fort avec la formation de ses actifs ; ceux caractérisés par un lien plus modéré ; ceux pour lesquels prédominent les actifs n'ayant pas de formation en lien avec le métier et enfin une catégorie « mixte » composé de métiers où coexistent des professionnels appartenant aux catégories « lien fort » et « sans lien ».

La présente étude apporte des éléments d'explication pour comprendre ces variations et caractériser les différents cas de figure, en puisant dans les nombreux indicateurs présents dans le site (caractéristiques individuelles, niveau de formation des actifs en emploi, formation des actifs nouvellement entrés sur le marché du travail, niveau et type de formations préparant aux différents métiers, conditions d'emploi, secteur d'activité des employeurs...). Ce faisant, cette publication conduit une des analyses possibles grâce aux données contenues dans Mét@for, et donne à voir la nécessité d'une approche globale et complexe pour appréhender la réalité de la relation emploi-formation.

COMMENT EST CONSTRuite LA « TYPOLOGIE » DES MÉTIERS ?

Elle est basée sur la manière dont se répartissent, pour chacun des métiers, les professionnels dans les trois niveaux d'intensité du lien métier-formation. Elle conjugue deux critères différents :

- le niveau d'intensité majoritaire pour le métier : c'est celui qui présente la part la plus élevée (en respectant un écart de 5 points minimum avec les autres valeurs dans un souci de significativité des écarts) ;
- le niveau d'intensité le plus spécifique au métier : c'est celui qui présente l'écart le plus important à la moyenne (en respectant un écart de 5 points minimum).

La prise en compte de ces deux critères a permis d'affecter à chaque métier un type de lien prédominant (voire deux dans le cas de la catégorie « Métiers mixtes »).

Attention, parmi les 87 métiers, neuf n'ont pu être analysés en raison de trop faibles effectifs au niveau régional : techniciens et cadres de l'agriculture ; ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique ; ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal ; ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal ; ouvriers non qualifiés du textile et du cuir ; ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement ; techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques ; employés et opérateurs de l'informatique ; professionnels de la politique et clergé.

01

UN QUART DES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UN LIEN FORT AVEC LA FORMATION

L'ESSENTIEL

En PACA, 21 métiers (sur 78) sont caractérisés par un lien fort avec la formation. Ils représentent 27 % de l'emploi régional.

Ce sont :

- soit des métiers réglementés (santé, droit, artisanat...);
- soit des métiers qui requièrent un niveau d'expertise et de spécialisation élevé.

TABLEAU 1 LES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UN LIEN FORT AVEC LA FORMATION

Intitulé du métier	Lien fort	Lien modéré	Sans lien	Total	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi régional
Médecins et assimilés	89 %	6 %	5 %	100 %	34 199	1,8 %
Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)	87 %	NS	NS	100 %	8 329	0,4 %
Infirmiers, sages-femmes	78 %	9 %	12 %	100 %	49 225	2,6 %
Coiffeurs, esthéticiens	75 %	NS	20 %	100 %	20 245	1,1 %
Professions paramédicales	74 %	14 %	12 %	100 %	37 024	1,9 %
Employés de la comptabilité	62 %	NS	32 %	100 %	21 991	1,2 %
Ingénieurs de l'informatique	60 %	36 %	NS	100 %	18 222	1,0 %
Bouchers, charcutiers, boulangers	58 %	NS	35 %	100 %	16 654	0,9 %
Secrétaires de direction	54 %	22 %	24 %	100 %	12 265	0,6 %
Personnels d'études et de recherche	53 %	41 %	6 %	100 %	25 671	1,3 %
Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	52 %	32 %	16 %	100 %	6 678	0,4 %
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	48 %	33 %	18 %	100 %	47 666	2,5 %
Professionnels de la communication et de l'information	47 %	27 %	26 %	100 %	8 129	0,4 %
Aides-soignants	47 %	14 %	39 %	100 %	44 793	2,3 %
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	44 %	33 %	22 %	100 %	34 770	1,8 %
Cadres du bâtiment et des travaux publics	44 %	28 %	28 %	100 %	13 815	0,7 %
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	43 %	33 %	24 %	100 %	33 198	1,7 %
Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	40 %	27 %	33 %	100 %	13 249	0,7 %
Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	40 %	38 %	22 %	100 %	21 513	1,1 %
Techniciens de l'informatique	40 %	35 %	25 %	100 %	9 272	0,5 %
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	40 %	37 %	23 %	100 %	39 411	2,1 %
Total métiers caractérisés par un lien fort avec la formation					516 319	27,1 %
Tous métiers	26 %	29 %	45 %	100 %	1 906 326	100,0 %

Source : ORM (Base effectifs en formation 2014) ; RCO, Onisep (Certif info) ; Insee (Enquêtes emploi en continu 2008-2012 ; RPLR 2014) -

Traitement ORM. (www.orm-metafor.org)

NS = non significatif.

Pour **21 métiers** on constate un lien fort entre le métier et la formation des actifs. Ces métiers représentent **27 % de l'emploi régional**.

Dans ces métiers, au moins 40 % des actifs en emploi sont diplômés d'une ou plusieurs filières dites principales pour ce métier en PACA.

1. EN PREMIER LIEU, LES MÉTIERS RÉGLEMENTÉS

Près de la moitié des métiers qui entrent dans cette catégorie correspondent à des professions réglementées. Leur exercice est soumis à une autorisation délivrée par une autorité désignée par l'État ainsi qu'à l'obtention de diplômes spécifiques, d'un agrément ou de l'inscription à un ordre. Une part notable de ces métiers s'exerce entre autres sous statut libéral ou de travailleur indépendant. Ils se caractérisent ainsi par une proportion relativement importante d'emplois non salariés.

1.1. LES MÉTIERS DE LA SANTÉ

La grande majorité des professions de la santé entrent dans cette catégorie. Ainsi, dans l'outil Mét@for, quasiment tous les métiers appartenant au domaine professionnel « Santé, action sociale, culturelle et sportive » affichent un lien fort avec la formation.

C'est le cas des **médecins et assimilés**¹ qui, avec 89 % d'actifs diplômés d'une filière en lien fort avec ce métier, présentent le taux le plus élevé rencontré dans l'outil. Viennent ensuite les **infirmiers, sages-femmes**, avec un taux de 78 %, puis les **professions paramédicales**, avec un taux de 74 %. Ce métier regroupe les techniciens médicaux (manipulateurs radio, techniciens de biologie médicale), les préparateurs en pharmacie ; les spécialistes de la rééducation (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens...) ; les spécialistes de l'appareillage médical (opticiens lunetiers, audioprothésistes...) ; les psychologues et les psychothérapeutes. Les **aides-soignants**² correspondent, dans une moindre mesure, à ce cas de figure : 47 % de ces professionnels sont diplômés d'une filière en lien fort avec ce métier.

Pour les médecins et assimilés et les infirmiers, sages-femmes, la filière de formation « Santé » est la seule concernée par ce lien fort. Pour les professions paramédicales, l'intensité du lien est en grande partie imputable à la filière « Santé », dont sont diplômées 68 % des personnes exerçant ce métier, mais la filière de formation « Sciences humaines appliquées » est également impliquée. Elle englobe notamment les certifications en psychologie et rassemble 6 % des personnes exerçant ce métier. De même chez les aides-soignants, 30 % sont diplômés de la « Santé » et 16 % du « Travail social ». Ces filières contribuent toutes deux à intensifier le lien emploi-formation pour ce métier : la première comprend notamment le *diplôme d'État d'aide-soignant* et le *diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture* ; la seconde le *diplôme d'État d'aide médico-psychologique*.

¹ Analysé à ce niveau de regroupement, ce métier recouvre également les vétérinaires, les experts en biologie médicale (comme les directeurs de laboratoire d'analyses de biologie médicale, par exemple) qui sont fréquemment diplômés de la filière de formation « Agriculture, pêche, forêt et espaces verts ». Compte tenu du très faible nombre de formations appartenant à cette filière, celle-ci est toutefois considérée seulement comme une filière périphérique pour le métier de médecins et assimilés. D'où le fait que le taux d'actifs diplômés d'une filière en lien fort n'atteigne pas 100 % pour ce métier.

² Analysés à ce niveau de nomenclature, les aides-soignants recouvrent également les assistants vétérinaires, les auxiliaires de puériculture, les aides médico-psychologiques...

Qu'est ce qu'une filière principale ? Pour un métier donné, c'est la (ou les) filière(s) de formation qui rassemble(nt) le plus grand nombre de certifications conduisant à ce métier. Pour en savoir plus : cf. annexe.

ET DEMAIN ?

Le lien déjà fort avec la formation pourrait s'accroître à l'avenir pour la plupart de ces métiers. Les filières contribuant à l'intensité de ce lien sont encore plus représentées chez les nouveaux entrants (personnes ayant moins de onze ans d'ancienneté sur le marché du travail). Ainsi, la part des diplômés de la « Santé » augmente et atteint respectivement 93 % chez les médecins et assimilés, 83 % chez les infirmiers, sages-femmes et 39 % chez les aides-soignants (contre respectivement 89 %, 78 % et 30 % pour l'ensemble).

Cette tendance pourrait toutefois s'infléchir si ces nouveaux actifs changent massivement de métier au cours de leur carrière professionnelle et sortent du domaine professionnel (dégradation des conditions de travail ou d'emploi, aspirations individuelles...).

1.2. LES PROFESSIONNELS DU DROIT

Les **professionnels du droit** regroupent essentiellement des professions réglementées telles qu'avocat (60 % des emplois) ; notaire (20 %) ; magistrat (10 %) ; géomètres-experts, huissiers de justice (10 %). Elles s'exercent, elles aussi, sous condition de diplômes. Par exemple, les avocats doivent être titulaires d'un master en droit, avoir suivi une formation pratique de dix-huit mois et avoir obtenu le *certificat d'aptitude à la profession d'avocat* ; quant aux notaires, ils doivent justifier d'un diplôme sanctionnant *a minima* un niveau bac + 5 dans les disciplines juridiques, économiques, comptables ou de gestion et du diplôme de notaire ou du diplôme supérieur de notariat... Cela explique que, dans ce métier, 87 % des actifs en emploi soient diplômés d'une filière en lien fort.

Deux filières de formation contribuent à ce taux très élevé. Avec 53 % de diplômés, la filière « Finances, banque, assurances et immobilier » est la plus représentée chez ces professionnels. Elle englobe notamment la spécialité « Application des droits et statuts des personnes », qui comprend les diplômes du notariat ; les formations préparatoires aux examens d'entrée dans les centres régionaux de formation professionnelle d'avocats ou à l'École nationale de la magistrature ainsi que le *certificat d'aptitude à la profession d'avocat*. Peu nombreuses, du fait de leur grande spécificité, ces certifications sont en revanche très répandues chez les professionnels du droit. Vient ensuite la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ». La plupart des masters en droit relèvent de cette filière. Ils sont nombreux du fait de spécialisations très variées – droit des affaires, droit de l'environnement, droit immobilier, droit privé et sciences criminelles... – mais ne concernent que 34 % de ces actifs. Ce sont souvent pour ces professionnels des diplômes préalables qui ne suffisent pas à l'exercice du métier (comme indiqué ci-dessus).

1.3. CERTAINS MÉTIERS LIÉS AUX ACTIVITÉS ARTISANALES

Depuis plus de trente ans, la loi régit également l'exercice de certaines activités artisanales. Elle exige une qualification professionnelle pour les personnes qui les exercent ou un contrôle effectif et permanent de leur part sur les personnes qui réalisent ces activités dans l'entreprise, quelles que soient ses caractéristiques (statut juridique, taille...). Toutefois, toutes les personnes qui, à la date de publication de la loi, exerçaient effectivement l'activité en question, en tant que salarié ou pour leur propre compte, étaient considérées comme possédant la qualification requise.



Sont principalement concernées les activités qui peuvent présenter des risques pour la sécurité ou la santé des clients telles que :

- l'entretien et la réparation des véhicules à moteur ;
- la construction, l'entretien et la réparation des bâtiments ;
- la mise en place, l'entretien et la réparation des matériels et équipements destinés à l'alimentation en gaz, au chauffage des immeubles et aux installations électriques ;
- la préparation ou la fabrication de produits frais de boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie et poissonnerie, ainsi que la préparation ou la fabrication de glaces alimentaires artisanales ;
- les soins esthétiques à la personne, la coiffure...

La réalisation ou la supervision de ces activités renvoient à des métiers qui sont de ce fait caractérisés par un lien fort avec la formation dans Mét@for. Il en est ainsi des :

- **coiffeurs, esthéticiens**, qui affichent une part très élevée d'actifs diplômés de la filière « Coiffure, esthétique » (75 %) ;
- des **bouchers, charcutiers, boulangers**, qui comprennent 58 % de diplômés de la filière « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » ;

et, dans une certaine mesure :

- des **techniciens et agents de maîtrise de la maintenance**, qui assurent pour certains la maintenance d'installations de chauffage, l'encadrement de la maintenance des engins de chantier ou la supervision d'entretien de véhicules ;
- des **cadres du bâtiment et des travaux publics**, qui englobent entre autres les chefs de chantiers et les conducteurs de travaux, cadres responsables de la bonne exécution des travaux du BTP. Ce métier recouvre, en outre, la profession réglementée d'architecte.

ET DEMAIN ?

Comme pour les métiers de la « Santé », l'intensité du lien emploi-formation pourrait s'accroître dans ces métiers de l'artisanat. La proportion des diplômés issus des filières contribuant à cette intensité s'accroît en effet de manière notable chez les nouveaux entrants, la réglementation pesant pleinement sur les parcours de formation de ces actifs. Par exemple, chez les bouchers, charcutiers, boulangers ayant moins de onze ans d'ancienneté sur le marché du travail, on compte dorénavant 90 % de diplômés de la filière « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » (contre 58 % pour l'ensemble).

2. LES MÉTIERS QUI REQUIÈRENT UN NIVEAU D'EXPERTISE ET DE SPÉCIALISATION ÉLEVÉ, ÉGALEMENT CONCERNÉS

Dans la catégorie des métiers caractérisés par un lien fort avec la formation, il existe un deuxième cas de figure : celui de métiers qui requièrent un niveau d'expertise et de spécialisation élevé, quel que soit le domaine d'application de cette expertise.

Souvent, ces métiers sont très qualifiés et correspondent au niveau de qualification le plus élevé du domaine professionnel concerné. Les actifs en emploi y sont majoritairement diplômés d'un bac + 2 ou d'un bac + 3 et plus.

Pour la plupart d'entre eux, le poids des normes professionnelles (qualité, sécurité, environnement...) ; de la réglementation (code des marchés publics, droit social, droit fiscal...) ; des procédures administratives ; des protocoles scientifiques ou techniques est important. De ce point de vue, ils entretiennent une certaine proximité avec les métiers réglementés.

2.1. DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Parmi ceux-ci, on trouve des métiers industriels comme les **techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique** ou les **techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques**, notamment en charge de l'encadrement de la production et du contrôle qualité. Les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance, déjà cités dans le premier cas de figure, recouvrent des fonctions diversifiées notamment liés à la protection de l'environnement et au développement durable telles que la supervision d'exploitation éco-industrielle, l'intervention technique en hygiène, sécurité environnement industriel... et peuvent également être associés à ce groupe.

2.2. DES MÉTIERS DE L'ADMINISTRATION

Il s'agit également de métiers administratifs quel que soit leur domaine d'emploi : sociétés privées ou fonction publique. Ainsi, la grande majorité des métiers du domaine professionnel « Gestion, administration des entreprises » sont concernés, en particulier ceux liés à la gestion financière et comptable : **employés de la comptabilité** ; **cadres des services administratifs, comptables et financiers** (dont 3,5 % d'experts comptables, profession également réglementée) ; **techniciens des services administratifs, comptables et financiers** ; **secrétaires de direction**. Il en va de même des **cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)**.

2.3. DES MÉTIERS SCIENTIFIQUES OU TECHNIQUES

On trouve enfin des métiers scientifiques ou techniques : **personnels d'études et de recherche** ; **ingénieurs de l'informatique** ; **techniciens de l'informatique** ; **professionnels de la communication et de l'information**. Ils appartiennent à des domaines professionnels variés – « Études et recherches » ; « Informatique et télécommunications » ; « Communication, information, art et spectacle » – mais répondent au même degré d'exigence sur le plan de la technicité du métier, de la spécialisation et donc de la formation, qu'il s'agisse de la filière ou du niveau de formation.

Les métiers de ce deuxième groupe présentent d'autres points communs. L'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) y est très développé (comme chez les techniciens de la maintenance ou les techniciens des services comptables et financiers), voire central (comme chez les ingénieurs informatiques ou les professionnels de la communication et de l'information). Cet usage, propice à la mise en œuvre d'une suite d'actions complexes et répétées, se concrétise à travers l'utilisation de logiciels spécialisés, de langages de programmation ou d'outils numériques spécifiques (automates programmables industriels, tablettes graphiques)³.

³ Chaintreuil L., Inthavong S., Petrovitch A., *Les Métiers du numérique en région PACA. Quels besoins en compétences et en formations ?*, ORM, « En ligne - Rapport d'études », n° 11, octobre 2016.

Hormis les techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique, ils sont également principalement alimentés par les filières de formation « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » et « Formations industrielles », qui englobent toutes deux de nombreuses spécialités.

D'une manière plus générale, dans l'ensemble des métiers caractérisés par un lien fort avec la formation, on constate que l'intensité du lien a tendance à s'amplifier quand le degré de spécialisation est très fort comme chez les médecins, ingénieurs informatiques ou personnels d'études et de recherches.

ET DEMAIN ?

Chez les personnes ayant moins de onze ans d'ancienneté sur le marché du travail, on constate que le poids de la filière principale et des niveaux de diplôme relevant de l'enseignement supérieur s'accroît. À titre d'exemple, chez les ingénieurs informatiques ou les cadres des services administratifs, comptables et financiers, la part des diplômés des « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » augmente sensiblement pour atteindre respectivement 64 % et 58 % chez les nouveaux entrants (contre 60 % et 48 % pour l'ensemble).

Le marché de l'emploi se montre ainsi encore plus exigeant vis-à-vis des actifs nouvellement arrivés sur le marché de l'emploi, la qualification et l'expertise technique étant d'emblée requise à l'embauche. Dans un contexte de mutation technique et technologique rapide ; de concurrence économique accrue (pression sur les délais, les coûts, la qualité ; activités économiques des entreprises sous tension) qui impose des évolutions organisationnelles permanentes (temps et budget dédiés à l'acquisition d'expérience et de formations spécifiques limités), les employeurs se montrent plus enclins à recruter des profils encore plus ciblés, du point de vue de la filière et du niveau de diplôme. Ces évolutions peuvent entraîner des problématiques de recrutement et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences⁴.

⁴ Bremond F., Gay-Fragneaud P., *Les Métiers en tension structurelle en PACA. Diagnostics développés sur 21 métiers jugés « prioritaires »*, ORM, « En ligne - Rapport d'études », n° 8, décembre 2017.

02

AUTANT DE MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UN LIEN MODÉRÉ AVEC LA FORMATION

L'ESSENTIEL

En PACA, 19 métiers (sur 78) sont caractérisés par un lien modéré avec la formation. Ils représentent 25 % de l'emploi régional. Ils renvoient tous à des emplois qualifiés voire très qualifiés.

Ce sont :

- soit des métiers transversaux, exercés dans de nombreux secteurs d'activité ;
- soit des métiers emblématiques de secteurs spécifiques mais ouverts en termes de profils recrutés, tantôt généralistes, tantôt spécialisés.

TABLEAU 2 LES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UN LIEN MODÉRÉ AVEC LA FORMATION

Intitulé du métier	Lien fort	Lien modéré	Sans lien	Total	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi régional
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	27 %	61 %	12 %	100 %	20 277	1,1 %
Techniciens de la banque et des assurances	14 %	58 %	27 %	100 %	16 029	0,8 %
Enseignants	34 %	58 %	7 %	100 %	74 423	3,9 %
Dirigeants d'entreprise	NS	58 %	28 %	100 %	12 405	0,7 %
Formateurs	19 %	56 %	25 %	100 %	13 037	0,7 %
Employés de la banque et des assurances	14 %	55 %	31 %	100 %	16 043	0,8 %
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	27 %	52 %	21 %	100 %	12 249	0,6 %
Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants	11 %	50 %	39 %	100 %	29 675	1,6 %
Attachés commerciaux et représentants	19 %	47 %	34 %	100 %	48 391	2,5 %
Agents d'exploitation des transports	NS	47 %	49 %	100 %	5 302	0,3 %
Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	NS	45 %	41 %	100 %	5 356	0,3 %
Cadres de la banque et des assurances	16 %	45 %	38 %	100 %	15 178	0,8 %
Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics	23 %	45 %	32 %	100 %	25 853	1,4 %
Vendeurs	16 %	43 %	41 %	100 %	60 664	3,2 %
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	32 %	43 %	25 %	100 %	29 570	1,6 %
Ouvriers qualifiés de la maintenance	27 %	39 %	34 %	100 %	17 187	0,9 %
Ouvriers qualifiés des industries de process	20 %	38 %	42 %	100 %	12 272	0,6 %
Professionnels des arts et des spectacles	26 %	38 %	36 %	100 %	29 104	1,5 %
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	29 %	38 %	33 %	100 %	39 483	2,1 %
Total métiers caractérisés par un lien modéré avec la formation					482 498	25,3 %
Tous métiers	26 %	29 %	45 %	100 %	1 906 326	100,0 %

Source : ORM (Base effectifs en formation 2014) ; RCO, Onisep (Certif info) ; Insee (Enquêtes emploi en continu 2008-2012 ; RPLR 2014) – Traitement ORM. (www.orm-metamor.org)
NS = non significatif.

Pour **19 métiers** on constate un lien modéré entre le métier et la formation des actifs. Ces métiers représentent **25 % de l'emploi régional**. Dans ces métiers, au moins 38 % des actifs en emploi sont diplômés de filières dites connexes ou périphériques pour le métier concerné en PACA. Dans d'autres cas, ils sont diplômés de filières de formation qui visent ce métier mais ces formations ne sont pas présentes en région PACA.

1. DES MÉTIERS TRANSVERSAUX, EXERCÉS DANS DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Qu'est ce qu'une filière connexe ou périphérique ? Pour un métier donné, ce sont les filières de formation qui conduisent au métier mais à travers un nombre limité voire très limité de certifications. Pour en savoir plus : cf. annexe.

Parmi les métiers caractérisés par un lien modéré avec la formation, un premier groupe relativement restreint correspond à des emplois qualifiés voire très qualifiés qui, de par leur nature, induisent une certaine transversalité notamment en termes de diffusion sectorielle.

Il en est ainsi des :

- **Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie**
- **Dirigeants d'entreprise**
- **Techniciens et agents de maîtrise des industries de process**
- **Ouvriers qualifiés des industries de process**
- **Ouvriers qualifiés de la maintenance**
- **Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants**

Chacun de ces métiers rassemble des professionnels qui font appel à des compétences communes sur la base d'activités professionnelles proches. Ces compétences communes sont, en revanche, transférables à différents secteurs d'activité économique. Ceci explique que de nombreuses filières de formation (souvent proches de ces différents secteurs d'activité) préparent à ces métiers, chacune d'entre elles ne regroupant souvent qu'un petit nombre de formations. Quant aux actifs exerçant ces métiers, ils sont aussi diplômés de filières variées. Dans les cas extrêmes, cette diversité est telle qu'aucune filière n'est réellement significative du point de vue statistique dans la formation des actifs⁵. Les dirigeants d'entreprise ou, dans une moindre mesure, les techniciens et agents de maîtrise des industries de process sont particulièrement concernés.

À titre d'exemple, les deux premiers secteurs dans lesquels exercent les ingénieurs et cadres techniques de l'industrie ne couvrent que 30 % des emplois, signe d'une répartition des emplois dans des secteurs très diversifiés : Activités d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ; Fabrication de matériel de transport... Par ailleurs, sur les 19 filières de formation existantes, 12 visent ce métier. Trois filières alimentent de manière significative la formation des actifs en emploi : « Fonctions transversales de la production » (qui concerne 28 % des ingénieurs et cadres techniques de l'industrie en emploi) ; « Formations industrielles » (24 %) et « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » (11 %). Ces filières préparent également à ce métier, mais de manière connexe pour deux d'entre elles.

Les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants sont également illustratifs de ce groupe. Ils sont répartis dans de nombreux secteurs : Enseignement ; Arts, spectacles et activités récréatives ; Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement ;

⁵ Dans ces cas extrêmes, le site Mét@for ne peut citer aucune filière de formation connexe ou périphérique objectivement en lien avec le métier analysé.

Autres activités de services (qui couvrent en particulier les activités des organisations associatives) ; Administration publique. Neuf filières visent ce métier. Deux des filières de formation les plus répandues chez les actifs en emploi sont des filières connexes ou périphériques pour ce métier : « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » (18 %) ; « Sciences humaines appliquées » (5 %). Mais la filière principale préparant à ce métier, « Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs », ne concerne que 11 % des actifs en emploi.

2. DES MÉTIERS EMBLÉMATIQUES DE SECTEURS SPÉCIFIQUES MAIS OUVERTS EN TERMES DE RECRUTEMENT

Parmi les métiers caractérisés par un lien modéré avec la formation, il existe un second groupe plus large. Il rassemble également des professionnels qualifiés voire très qualifiés. Mais, à l'inverse du groupe précédent, chacun des métiers concernés s'exerce prioritairement dans un secteur économique précis, emblématique des activités professionnelles qu'il recouvre. Ces métiers sont relativement ouverts du point de vue des profils recrutés, tantôt généralistes, tantôt spécialisés, cette spécialisation étant souvent acquise à travers des filières de formation connexes ou périphériques. Ces métiers relèvent essentiellement des services, les domaines d'application de ces services pouvant être extrêmement divers.

2.1. LE DOMAINE ENSEIGNEMENT, FORMATION

Un des métiers les plus emblématiques de ce groupe est celui d'**enseignants**. 95 % des emplois sont concentrés dans le secteur Enseignement. Les actifs en emploi sont diplômés de filières très variées : huit alimentent le métier de manière significative. Ces filières renvoient essentiellement à des diplômes de l'enseignement supérieur de type licence, master ou doctorat.

En parallèle, un nombre également important de filières préparent à ce métier. Parmi les certifications conduisant à celui-ci, des diplômes plutôt généralistes (*master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention premier degré ; master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention second degré...* appartenant à la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ») côtoient des masters spécialisés dans différents domaines disciplinaires. Ces masters, qui relèvent d'autres filières de formation, incluent parfois des mentions spécifiques au métier d'enseignant (comme par exemple le *master arts, lettres, langues mention métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation spécialité enseignement du premier degré*) mais ce n'est pas toujours le cas. Au final, ces domaines de spécialisations connexes ou périphériques pour le métier concernent 58 % des actifs contre 34 % pour la filière principale, « Fonctions transverses des entreprises et des administrations ».

À quelques nuances près, des constats similaires peuvent être dressés pour les **formateurs**.

2.2. LE DOMAINE BANQUE, ASSURANCES

Tous les métiers de ce domaine, **employés de la banque et des assurances ; techniciens de la banque et des assurances** et **cadres de la banque et des assurances**, font également partie de ce groupe. Concentrés dans le secteur Activités financières et d'assurance, ces professionnels sont diplômés de filières de formation diversifiées. Ces filières sont

aussi souvent celles qui préparent à ces métiers. La filière principale, « Finances, banque, assurances et immobilier », renvoie à des certifications spécifiques du domaine telles que le *BTS assurance ou la licence pro droit, économie, gestion mention assurance, banque, finance : chargé de clientèle*. Mais ces métiers sont aussi accessibles grâce à des formations plus larges appartenant, entre autres, à la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » comme le *master droit, économie, gestion mention sciences du management spécialité management financier international*. Or, c'est cette filière, connexe pour ces métiers, qui est de loin la plus représentée dans le domaine : elle concerne 30 % à 39 % des professionnels selon le métier analysé.

2.3. LE DOMAINE COMMERCE

Trois métiers de ce domaine, **attachés commerciaux et représentants ; cadres commerciaux et technico-commerciaux** et **vendeurs**, entrent également dans cette catégorie. Le secteur du Commerce est le principal employeur pour ces professionnels : il rassemble 46 % à 75 % des emplois selon le métier observé. À l'instar des métiers précédemment cités, une grande variété de filières de formation préparent et alimentent réellement ces métiers. Le cas le plus flagrant étant celui des cadres commerciaux qui renvoie théoriquement à 16 filières de formation. Face à cette diversité de parcours de formation, la filière « Commerce, vente » ne concerne qu'une minorité d'actifs : entre 12 % et 19 % selon les cas.

2.4. LE DOMAINE TRANSPORT, LOGISTIQUE ET TOURISME

Les **agents d'exploitation des transports** et les **cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation** exercent majoritairement dans le secteur Transports, entreposage. Ils appartiennent également à ce groupe de métiers. En revanche, si plusieurs filières de formation alimentent ces deux métiers, aucune ne se dégage réellement chez les actifs en emploi. On peut néanmoins noter que dans les deux cas ces actifs sont, au global, plus fréquemment diplômés de filières connexes ou périphériques pour ces métiers.

2.5. LE DOMAINE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Deux métiers de ce domaine, **techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics** et **ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment**, présentent des caractéristiques communes à l'ensemble de ce groupe. La majorité des emplois relèvent du secteur de la Construction. Plusieurs filières conduisent à ces métiers. Celles-ci se retrouvent pour la plupart également dans la formation des professionnels en emploi, mais la filière principale « Bâtiment, travaux publics » ne concerne respectivement que 23 % et 29 % d'entre eux. L'ensemble des filières connexes ou périphériques (« Fonctions transversales de la production » ; « Formations industrielles »...) ont un poids relatif plus important. Ce constat étant de nouveau révélateur de la diversité des parcours de formation de ces professionnels.

Enfin, bien qu'isolés, les **professionnels des arts et des spectacles** appartiennent aussi à ce groupe. Ils sont majoritairement présents dans le secteur Arts, spectacles et activités récréatives. Parmi les huit préparant au métier, la filière de formation « Communication, information et culture », filière principale pour ce métier, est aussi la première filière de formation des actifs en emploi mais elle ne correspond qu'à 26 % d'entre eux.

ET DEMAIN ?

Cette ambivalence des profils pourrait se maintenir dans le temps, les employeurs oscillant (selon le modèle économique et organisationnel de l'entreprise) entre une recherche de polyvalence ou de spécialisation des personnes recrutées. Pour autant, on constate dans quelques métiers un renforcement de la filière principale chez les nouveaux entrants. Il en va ainsi, par exemple, des attachés commerciaux et représentants, pour lesquels la filière « Commerce, vente » concerne dorénavant 31 % des actifs nouvellement entrés sur le marché de l'emploi (contre 19 % pour l'ensemble). Cette tendance semble indiquer une plus grande spécialisation de ces professionnels aux techniques de marketing, de négociation avec la clientèle. Elle fait écho aux évolutions qui touchent les fonctions commerciales des entreprises : concurrence accrue, exigence des clients, commerce multicanaux⁶... Ces changements qui se répercutent, pour ces métiers, directement sur l'intensité de la relation entre emploi et formation peuvent là encore entraîner un manque de lisibilité des attentes des employeurs et des tensions sur le marché du travail⁷.

⁶ Chaintreuil F., Inthavong F., Petrovitch A., *Le Commerce au prisme de la transition numérique. Quelles nouvelles compétences pour sauvegarder son activité ?*, ORM, « Grand angle », n° 1, novembre 2017.

⁷ Bremond F., Gay-Fragneaud P., *Les Métiers en tension structurelle en PACA. Diagnostics développés sur 21 métiers jugés « prioritaires »*, ORM, « Rapport d'études », n° 8, décembre 2017.

03

LES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UNE ABSENCE DE LIEN AVEC LA FORMATION, LE CAS LE PLUS FRÉQUENT

L'ESSENTIEL

En PACA, 34 métiers (sur 78) sont exercés en premier lieu par des professionnels qui n'ont pas de formation en lien avec leur métier. Ils représentent 43 % de l'emploi régional. Il s'agit avant tout de métiers faiblement qualifiés, souvent exercés par des personnes sans diplôme. Mais on retrouve aussi dans cette catégorie des métiers ouverts aux titulaires d'un bac général, ainsi que des métiers exercés par des indépendants aux parcours de formation diversifiés.

TABLEAU 3 LES MÉTIERS CARACTÉRISÉS PAR UNE ABSENCE DE LIEN AVEC LA FORMATION

Intitulé du métier	Lien fort	Lien modéré	Sans lien	Total	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi régional
Employés de maison	NS	0 %	98 %	100 %	9 226	0,5 %
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	NS	NS	88 %	100 %	4 334	0,2 %
Ouvriers non qualifiés de la manutention	NS	16 %	81 %	100 %	21 727	1,1 %
Conducteurs de véhicules	5 %	14 %	81 %	100 %	55 701	2,9 %
Agents de gardiennage et de sécurité	NS	18 %	79 %	100 %	19 246	1,0 %
Agents d'entretien	NS	20 %	79 %	100 %	91 227	4,8 %
Assistantes maternelles	15 %	NS	77 %	100 %	19 343	1,0 %
Marins, pêcheurs, aquaculteurs	NS	NS	77 %	100 %	2 348	0,1 %
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	NS	NS	76 %	100 %	6 997	0,4 %
Caissiers, employés de libre-service	12 %	12 %	76 %	100 %	27 234	1,4 %
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	14 %	11 %	76 %	100 %	22 025	1,2 %
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	NS	NS	74 %	100 %	2 782	0,1 %
Ouvriers non qualifiés des industries de process	NS	NS	71 %	100 %	10 408	0,5 %
Aides à domicile et aides ménagères	5 %	25 %	69 %	100 %	41 166	2,2 %
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	22 %	11 %	68 %	100 %	27 534	1,4 %
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	0 %	34 %	66 %	100 %	37 967	2,0 %
Employés des services divers	NS	34 %	65 %	100 %	18 143	1,0 %
Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons	23 %	12 %	65 %	100 %	15 996	0,8 %
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	14 %	22 %	64 %	100 %	39 042	2,0 %
Ouvriers des industries graphiques	NS	NS	64 %	100 %	2 436	0,1 %
Armée, police, pompiers	NS	32 %	63 %	100 %	44 441	2,3 %
Ouvriers qualifiés de la manutention	NS	37 %	60 %	100 %	23 335	1,2 %
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	NS	28 %	59 %	100 %	14 704	0,8 %
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	0 %	42 %	58 %	100 %	73 702	3,9 %
Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	34 %	NS	57 %	100 %	3 422	0,2 %

Intitulé du métier	Lien fort	Lien modéré	Sans lien	Total	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi régional
Artisans et ouvriers artisanaux	NS	40 %	54 %	100 %	10 135	0,5 %
Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants	NS	42 %	52 %	100 %	20 749	1,1 %
Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	26 %	24 %	50 %	100 %	25 454	1,3 %
Employés administratifs d'entreprise	28 %	22 %	50 %	100 %	36 636	1,9 %
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	30 %	NS	49 %	100 %	10 812	0,6 %
Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	16 %	36 %	48 %	100 %	14 657	0,8 %
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	NS	NS	47 %	100 %	2 601	0,1 %
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	26 %	28 %	46 %	100 %	48 005	2,5 %
Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	27 %	28 %	45 %	100 %	13 028	0,7 %
Total métiers caractérisés par une absence de lien avec la formation					816 562	42,8 %
Tous métiers	26 %	29 %	45 %	100 %	1 906 326	100,0 %

Source : ORM (Base effectifs en formation 2014) ; RCO, Onisep (Certif info) ; Insee (Enquêtes emploi en continu 2008-2012 ; RPLR 2014) – Traitement ORM. (www.orm-metafor.org)
 NS = non significatif.

Pour **34 métiers**, on constate avant tout une absence de lien entre le métier et la formation des actifs. C'est le cas prédominant en région puisque ces métiers représentent **43 % de l'emploi régional**.

1. DES MÉTIERS AVANT TOUT EXERCÉS PAR DES PERSONNES NON DIPLÔMÉES

Dans ces métiers, une part importante d'actifs n'ont pas de formation en lien avec leur métier, principalement parce qu'ils sont nombreux à ne posséder aucun diplôme.

Dans certains, plus d'un actif sur deux ne possède aucun diplôme. Il s'agit surtout de métiers d'ouvriers ou d'employés dans les services aux particuliers et aux collectivités. Ainsi, deux domaines professionnels sont plus particulièrement concernés :

- Le domaine « Bâtiment, travaux publics » avec les métiers d'**ouvriers non qualifiés (ONQ) du gros œuvre du BTP** (61 % de non-diplômés), **ouvriers qualifiés (OQ) du gros œuvre du BTP** (53 %), **OQ des travaux publics** (52 %), **conducteurs d'engins du BTP** (50 %)
- Le domaine « Services aux particuliers et aux collectivités » avec les métiers d'**employés de maison** (68 %), **agents d'entretien** (54 %), **aides à domicile et aides ménagères** (52 %), **agents de gardiennage et de sécurité** (52 %)
- D'autres domaines professionnels liés à l'industrie sont également concernés avec les métiers d'**ONQ des industries de process** (61 %) et d'**OQ du textile et du cuir** (52 %).

Dans d'autres métiers, la part d'actifs non diplômés est élevée (supérieure à la moyenne tous métiers de 26 %), sans atteindre les mêmes proportions. Cela concerne certains métiers du domaine professionnel « Agriculture, marine, pêche » (**agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons ; maraîchers, jardiniers, viticulteurs**), et « Transports, logistique, tourisme » (**OQ et ONQ de la manutention, conducteurs de véhicules**). Les **ouvriers des industries graphiques**, les **ONQ du second œuvre du bâtiment**, les **ONQ de la mécanique**, les **caissiers et employés de libre-service**, les **employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration** et les **OQ de la réparation automobile** font également partie de ce groupe.



Chacun de ces métiers révèle des caractéristiques particulières approfondies ci-dessous.

1.1. DES MÉTIERS ACCESSIBLES SANS DIPLÔME

Les métiers évoqués ici comprennent notamment ceux dont l'exercice ne nécessite pas de détenir une certification. La part élevée de personnes non diplômées parmi les actifs ne signifie pas pour autant que ces derniers ne possèdent pas de compétences acquises par l'expérience ou par la formation, dans le cadre de parcours qualifiants ou professionnalisants (mais non certifiants), notamment par l'obtention d'habilitations.

Ainsi, les formations qui préparent à certains de ces métiers appartiennent majoritairement à la catégorie « CQP, habilitations » (c'est-à-dire sans niveau dans les nomenclatures officielles des niveaux de formation). Cela concerne notamment les métiers d'ouvriers non qualifiés : ONQ du second œuvre du bâtiment (100 % des formations qui préparent à ce métier sont des CQP ou des habilitations) ; ONQ des industries de process (80 %) ou encore ONQ du gros œuvre du bâtiment (67 %). Sont également concernés les métiers de conducteurs de véhicules (58 %), d'agents de gardiennage et de sécurité (39 %) ou les marins, pêcheurs, aquaculteurs (22 %).

1.2. DES MÉTIERS D'INSERTION POUR DES JEUNES PEU OU PAS QUALIFIÉS

Parmi ces métiers souvent exercés par des non-diplômés, certains sont particulièrement ouverts aux jeunes.

Les métiers d'ONQ de la mécanique et d'ONQ du second œuvre du bâtiment concentrent notamment 44 % et 39 % de jeunes de moins de 30 ans parmi les effectifs en emploi. Une part importante de ces jeunes sont embauchés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage : 15 % des ONQ de la mécanique et 14 % des ONQ du second œuvre du bâtiment ont un statut d'apprenti (contre 2 % de l'ensemble des actifs en emploi).

Plusieurs métiers représentent par ailleurs des opportunités d'insertion pour les jeunes peu ou pas qualifiés, mais ils sont souvent caractérisés par des conditions de travail difficiles, un turn-over important et des salaires peu élevés :

- Le métier d'employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration (38 % de jeunes de moins de 30 ans) s'exerce plus souvent qu'en moyenne en CDD : 18 % contre 10 % en moyenne tous métiers. Le temps partiel y est également fréquent.
- Les caissiers, employés de libre-service (37 % de jeunes) travaillent souvent à temps partiel (41 % contre 18 % dans l'ensemble des métiers).
- Les ONQ de la manutention (32 % de jeunes) se caractérisent par une part importante d'intérimaires (11 % contre 1 % en moyenne).

1.3. DES MÉTIERS DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI POUR LES SENIORS NON DIPLÔMÉS

À l'inverse, certains métiers appartenant à cette catégorie se caractérisent par une part élevée de seniors, allant souvent de pair avec une proportion importante de femmes. Les plus emblématiques sont les employés de maison (50 % de seniors ; 92 % de femmes) et les aides à domicile et aides ménagères (42 % de seniors ; 96 % de femmes).

2. DES MÉTIERS OUVERTS AUX TITULAIRES D'UN BAC GÉNÉRAL

D'autres métiers se caractérisent par une absence de lien avec la formation car les professionnels qui les exercent sont souvent diplômés d'un bac général (et celui-ci correspond à leur diplôme le plus élevé)⁸. Il s'agit principalement de métiers de l'administration publique accessibles par concours comme :

- les métiers de **l'armée, la police, les pompiers** (23 % des actifs ont un bac général) ;
- les **professions intermédiaires administratives de la fonction publique, cat. B** (21 %) ;
- les **employés administratifs de la fonction publique, cat. C** (15 %).

D'autres métiers « à dominante » administrative exercés dans divers secteurs d'activité (activités de services administratifs et de soutien, transports...) présentent également une part élevée d'actifs titulaires d'un bac général : **agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme** (17 %) ou **employés administratifs d'entreprise** (15 %).

On retrouve de nouveau dans cette catégorie certains métiers déjà cités du commerce et de l'hôtellerie-restauration : il s'agit des caissiers, employés de libre-service (15 % des actifs ont un bac général) et des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration (14 % de titulaires d'un bac général). Ce sont des métiers proposant une insertion rapide et parfois saisonnière, qui peuvent constituer des emplois alimentaires, notamment pour des étudiants ou des jeunes bacheliers en recherche d'emploi.

3. DES MÉTIERS EXERCÉS PAR DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Enfin, parmi les métiers appartenant à cette catégorie, certains se caractérisent à la fois par une part importante de personnes exerçant sous statut non salarié et une proportion élevée de seniors (plus de 50 ans).

Le métier d'**employés des services divers** (astrologie, développement personnel...) est emblématique de cette catégorie, avec 83 % d'indépendants et 41 % de seniors. Les **patrons d'hôtels, cafés, restaurants** sont également concernés (75 % de non-salariés et 36 % de seniors). Le profil de formation de ces actifs indique qu'il s'agit de personnes ayant créé leur activité sans posséder de qualification ou après un parcours professionnel et de formation diversifié. En effet, les employés de services divers sont avant tout non diplômés ou diplômés de la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », voire d'un bac général (alors que les certifications visant ce métier appartiennent en premier lieu à la filière « Travail social »). De leur côté, les patrons d'hôtels, cafés, restaurants sont plus souvent diplômés de la filière « Agroalimentaire, alimentation, cuisine » que des filières visant le métier. Il peut s'agir ici, par exemple, de parcours de reconversion de personnes qualifiées en cuisine.

⁸ Selon l'Éducation nationale, les bacs généraux ne préparent directement à aucun métier, aucun ROME n'y étant associé dans les référentiels de formation. C'est pourquoi, dans Mét@for, les métiers présentant une part importante de diplômés d'un bac général se caractérisent le plus souvent par une absence de lien avec la formation.

Parmi les travailleurs indépendants ne possédant pas de formation en lien avec leur métier, on distingue également les artisans ou les agriculteurs, qui se caractérisent par une part particulièrement élevée de personnes sans diplômes, par exemple :

- Les **agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons** présentent 56 % de non-salariés et 46 % de non-diplômés.
- Les artisans de l'habillement (**OQ du textile et du cuir**) : 49 % de non-salariés ; 52 % de non-diplômés.
- Les artisans du bâtiment (**OQ du gros œuvre du bâtiment**) : 50 % de non-salariés ; 53 % de non-diplômés.

ET DEMAIN ?

Dans de nombreux métiers, on observe que la part des non-diplômés est moins élevée parmi les nouveaux entrants sur le marché du travail (moins de onze ans d'ancienneté) que parmi l'ensemble des actifs en emploi. Ces écarts sont particulièrement importants dans certains métiers considérés comme faiblement qualifiés, comme celui d'agents d'entretien : la part des non-diplômés y est de 32 % pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, contre 54 % pour l'ensemble des actifs. Les métiers d'ONQ du gros œuvre du BTP, d'OQ de la manutention ou encore de conducteurs de véhicules sont également particulièrement concernés. Ceci reflète l'élévation générale du niveau de diplôme qui s'observe dans l'ensemble de la population active⁹. Un métier fait toutefois figure d'exception sur ce point : le métier d'agents de gardiennage et de sécurité, dans lequel la part des non-diplômés est légèrement plus élevée parmi les nouveaux entrants (54 %) que parmi l'ensemble (52 %).

Pour certains métiers ouverts aux non-diplômés, ces évolutions s'expliquent notamment par les transformations des métiers et par l'élévation du niveau d'exigence des employeurs à l'embauche. Les formations et diplômes ouvrant l'accès à l'emploi se développent. Parmi les agents d'entretien par exemple, les ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets voient leurs tâches évoluer avec les nouvelles exigences environnementales. Une formation diplômante à la gestion des déchets est désormais recommandée¹⁰. De la même manière, pour les conducteurs d'engins du BTP, la possession d'un CAP, voire d'un bac pro, est aujourd'hui fortement conseillée en raison de la sophistication technologique et du coût des engins. Ainsi, d'une manière générale, les emplois, même dans des métiers non qualifiés, semblent de moins en moins occupés par des non-diplômés.

⁹ Cf. Dumortier A.-S., Petrovitch A., Reveille-Dongradi C., *Diplômes des seniors et des juniors : quelles évolutions dans les métiers en PACA ?*, ORM, « En ligne - Question métiers », n° 4, mars 2014.

¹⁰ Cf. Boisseau I., Reveille-Dongradi C., *Quels sont les métiers que l'on peut exercer sans diplôme en PACA ?* (2^e édition), ORM, « En ligne - Questions métiers », n° 8, décembre 2015.

04

LE CAS PARTICULIER DES MÉTIERS « MIXTES » CARACTÉRISÉS À LA FOIS PAR UN LIEN FORT ET PAR UNE ABSENCE DE LIEN AVEC LA FORMATION

L'ESSENTIEL

En PACA, quatre métiers (sur 78) se caractérisent par la coexistence de deux types de lien emploi-formation opposés (lien fort et absence de lien). Ils représentent 4 % de l'emploi régional.

TABLEAU 4 LES MÉTIERS « MIXTES »

Intitulé du métier	Lien fort	Lien modéré	Sans lien	Total	Nombre d'emplois	Part dans l'emploi régional
Secrétaires	44 %	11 %	45 %	100 %	35 820	1,9 %
Cuisiniers	42 %	2 %	56 %	100 %	30 735	1,6 %
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	40 %	NS	47 %	100 %	6 911	0,4 %
Ouvriers qualifiés de la mécanique	38 %	NS	39 %	100 %	2 894	0,2 %
Total métiers caractérisés par un lien modéré avec la formation					76 360	4,0 %
Tous métiers	26 %	29 %	45 %	100 %	1 906 326	100,0 %

Source : ORM (Base effectifs en formation 2014) ; RCO, Onisep (Certif info) ; Insee (Enquêtes emploi en continu 2008-2012 ; RPLR 2014) – Traitement ORM. (www.orm-metafor.org)
NS = non significatif.

Cette catégorie regroupe quatre métiers (qui couvrent 4 % de l'emploi régional). Ces métiers se caractérisent par la coexistence de deux profils d'actifs bien distincts : une partie des professionnels possède une formation en lien fort avec le métier alors qu'une autre n'a pas de formation en lien avec le métier.

1. LES MÉTIERS DE SECRÉTAIRES ET DE CUISINIERS

Une part importante de ces professionnels n'ont pas de formation en lien avec leur métier : ils sont non diplômés (34 % des **cuisiniers** ; 18 % des **secrétaires**), titulaires d'un bac général (19 % des secrétaires), voire diplômés d'une filière de formation sans lien avec leur métier (6 % des cuisiniers sont diplômés de la filière « Fonctions transverses des entreprises et des administrations »).

Mais la plus large part de ces professionnels ont une formation en lien fort avec leur métier.



Ils sont diplômés des « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » (44 %) pour les secrétaires ; de l'« Agroalimentaire, alimentation, cuisine » (37 %), et dans une moindre mesure de l'« Accueil, hôtellerie, tourisme » (6 %) pour les cuisiniers. Dans les deux cas, ces parts s'accroissent sensiblement chez les actifs ayant moins de onze ans d'ancienneté, reflet de l'intensification du lien formation-métier, et de l'évolution des exigences des employeurs à l'embauche. Ainsi, 54 % des secrétaires récemment entrées sur le marché du travail ont un diplôme des « Fonctions transverses des entreprises et des administrations », et 59 % des jeunes cuisiniers sont diplômés de l'« Agroalimentaire, alimentation, cuisine ».

Ces métiers se caractérisent également par une élévation importante du niveau de formation, et on peut supposer que les deux types de profils d'actifs correspondent d'un côté aux personnes les plus récemment entrées dans le métier, le plus souvent titulaires d'un diplôme ou d'un titre visant le métier ; de l'autre aux personnes ayant une plus grande ancienneté, et arrivés dans le métier avec un diplôme général, voire sans aucun diplôme.

Cette élévation du niveau de formation et l'intensification du lien emploi-formation font écho aux évolutions qui ont marqué ces métiers depuis les années 1990 : technologiques et organisationnelles pour les secrétaires (TIC, polyvalence des postes), ou réglementaires pour les cuisiniers (normes liées à l'hygiène et la sécurité alimentaires...).

2. LES MÉTIERS D'OUVRIERS QUALIFIÉS TRAVAILLANT PAR FORMAGE DE MÉTAL ET D'OUVRIERS QUALIFIÉS DE LA MÉCANIQUE

Ces métiers se caractérisent également par deux catégories de professionnels distinctes. D'un côté, on retrouve en premier lieu des personnes possédant une certification de la filière « Formations industrielles » (40 % des **OQ travaillant par formage de métal** ; 38 % **des OQ de la mécanique**). Dans ces deux métiers, il s'agit majoritairement de personnes titulaires d'un diplôme de niveau CAP-BEP.

De l'autre, on recense une part non négligeable de personnes sans diplôme (respectivement 30 % et 34 %). Ces personnes peuvent toutefois détenir des habilitations ou des CQPM, notamment parmi les soudeurs et tuyauteurs (appartenant à la famille professionnelle des OQ travaillant par formage de métal).

Là encore, on perçoit à travers cette ambivalence la coexistence de deux générations de travailleurs :

- celle des seniors qui ont peu ou pas de diplômes mais qui ont acquis de hautes qualifications par l'expérience à mesure que les processus de fabrication, les équipements ont évolué ;
- celle des jeunes actifs qui doivent être opérationnels à l'embauche et à qui les employeurs demandent un savoir-faire technique élevé, compte tenu des mutations économiques et technologiques du domaine professionnel « Mécanique, travail des métaux ».

CONCLUSION

En PACA, l'analyse détaillée du lien métier-formation permet d'identifier quatre catégories de métiers :

- 21 métiers sont caractérisés par un lien fort avec la formation. Ce sont des métiers réglementés (santé, droit, artisanat...) ou des métiers qui requièrent un niveau d'expertise et de spécialisation élevé.
- 19 métiers sont caractérisés par un lien modéré avec la formation. Ce sont des métiers transversaux, exercés dans de nombreux secteurs d'activité ; ou des métiers emblématiques de secteurs spécifiques mais ouverts en termes de profils recrutés, tantôt généralistes, tantôt spécialisés.
- 34 métiers sont exercés en premier lieu par des professionnels qui n'ont pas de formation en lien avec leur métier. Il s'agit avant tout de métiers faiblement qualifiés, souvent exercés par des personnes sans diplôme. Mais on retrouve aussi dans cette catégorie des métiers ouverts aux profils de formation généraux (titulaires d'un bac général), ainsi que des métiers exercés par des indépendants aux parcours de formation diversifiés.
- Enfin, quatre métiers se caractérisent par la coexistence de deux types de lien emploi-formation opposés (lien fort et absence de lien).

TABLEAU 5 SYNTHÈSE DE LA TYPOLOGIE DES MÉTIERS

	Nombre de métiers concernés	Part de l'emploi régional	Principales caractéristiques
Les métiers caractérisés par un lien fort avec la formation	21	27 %	Des métiers qualifiés voire très qualifiés : • réglementés • qui requièrent un niveau d'expertise et de spécialisation élevé
Les métiers caractérisés par un lien modéré avec la formation	19	25 %	Des métiers qualifiés voire très qualifiés : • transversaux et exercés dans de nombreux secteurs d'activité • emblématiques de secteurs spécifiques mais ouverts en termes de profils recrutés, tantôt généralistes, tantôt spécialisés.
Les métiers caractérisés par une absence de lien avec la formation	34	43 %	• Des métiers faiblement qualifiés, souvent exercés par des personnes sans diplôme • Des métiers ouverts aux titulaires d'un bac général • Des métiers exercés par des indépendants aux parcours de formation diversifiés
Les métiers « mixtes » caractérisés à la fois par une absence de lien et par un lien fort avec la formation	4	4 %	• Des métiers qualifiés où coexistent deux profils de formation bien distincts : des actifs peu ou pas diplômés ; des actifs majoritairement diplômés de la filière principale.
Total des métiers inclus dans la typologie	78	99 %	
Métiers exclus de la typologie	9	< 1 %	• Des métiers qui couvrent de trop faibles effectifs
Total tous métiers	87	100 %	

Les situations diverses rencontrées au sein d'une même catégorie plaident pour une analyse fine par métiers s'agissant des enjeux emploi-formation.

Cette publication montre également l'intérêt de prendre en compte l'ancienneté des professionnels sur le marché du travail afin de comprendre les évolutions du lien emploi-formation entre les nouveaux entrants et l'ensemble des actifs dans les différents métiers.

La diversité des situations rencontrées montre qu'il existe différents modes de préparation aux métiers et différents parcours types permettant d'y conduire, et réinterroge ainsi les finalités de la formation professionnelle, selon les métiers ou les types d'emploi.

Cette contribution, qui s'intéresse à l'ensemble des actifs en emploi de notre région, donne à voir certains aspects du lien emploi-formation. Une seconde publication (tome 2) s'intéresse à cette même thématique à travers le cas des demandeurs d'emploi sortants de formation qualifiante.

ANNEXE : L'OUTIL MÉT@FOR, MÉTHODOLOGIE

LES NOMENCLATURES

L'outil Mét@for et cette publication sont basés sur les nomenclatures suivantes :

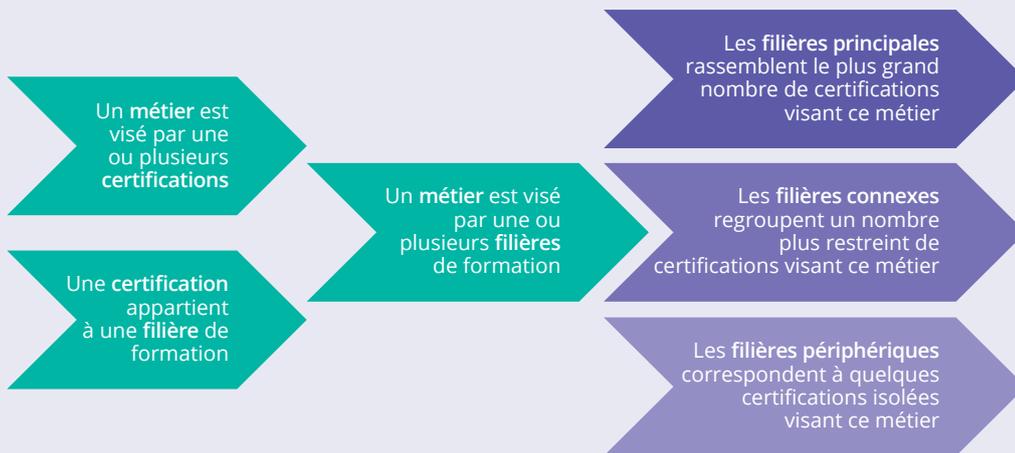
- Formation : nomenclature régionale de 19 filières de formation conçue dans le cadre du suivi du CPRDFP (agrégation de NSF) ;
- Métier : Familles professionnelles (FAP) de la Dares, en 87 postes.

LE LIEN MÉTIER-FORMATION DANS MÉT@FOR

La combinaison de deux approches

- Le lien « théorique » qui détermine les métiers préparés par les formations, à partir des codes ROME identifiés par les certificateurs et répertoriés dans les référentiels RNCP et Certif Info. Ces codes ROME sont ensuite convertis en Familles professionnelles en respectant une correspondance entre niveau de formation et niveau de qualification des emplois. Pour chaque métier, cette approche permet d'identifier l'ensemble des filières de formation comprenant au moins une certification qui y prépare en PACA. Ces filières sont alors classées selon le nombre de certifications visant le métier : dans les filières principales se retrouvent le plus grand nombre de ces certifications ; dans les filières connexes, ces certifications sont moins nombreuses ; dans les filières périphériques, seules quelques certifications isolées visent le métier.

SCHÉMA 1 DÉMARCHE POUR LA CONSTRUCTION DU LIEN THÉORIQUE ENTRE MÉTIERS ET FORMATIONS



- Le lien « observé » qui renseigne sur les métiers que les personnes exercent réellement après avoir suivi une formation donnée. Cette deuxième approche, basée sur l'observation de la réalité du marché de l'emploi régional et des parcours professionnels des individus, renvoie à un spectre plus large de métier, correspondant ou non aux métiers préparés en formation. Cette approche est basée sur une exploitation régionalisée de l'Enquête emploi de l'Insee, seule source de données exhaustive comprenant pour chaque individu en emploi la double information de sa spécialité de formation et de son métier détaillé.

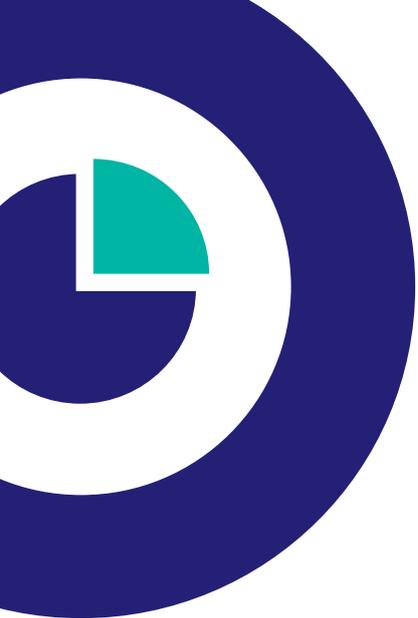
Une mesure de l'intensité du lien métier-formation

Dans Mét@for, l'analyse du lien métier-formation est basée sur l'observation de la formation des professionnels dans un métier donné, comparée aux formations préparant théoriquement à ce même métier. Ce rapprochement permet d'identifier la part des professionnels possédant une formation en lien fort avec leur métier (issue d'une filière principale), en lien modéré (principalement issue d'une filière connexe ou périphérique) ou sans aucun lien avec leur métier.

Cf. rubrique « Présentation de l'outil / Méthodologie » dans le site Mét@for :
<http://www.orm-metafor.org/Methodologie>

BIBLIOGRAPHIE

- BOISSEAU I., REVEILLE-DONGRADI C., *Quels sont les métiers que l'on peut exercer sans diplôme en PACA ?* (2^e édition), ORM, « En ligne - Questions métiers », n° 8, décembre 2015
- BREMOND F., GAY-FRAGNEAUD P., Collectif d'auteurs, *Les Métiers en tension structurelle en PACA. Diagnostics développés sur 21 métiers jugés « prioritaires »*, ORM, « En ligne - Rapport d'études », n° 8, décembre 2017
- CHAINTREUIL L., INTHAVONG S., PETROVITCH A., *Les Métiers du numérique en région PACA. Quels besoins en compétences et en formations ?*, ORM, « En ligne - Rapport d'études », n° 11, octobre 2016
- CHAINTREUIL L., INTHAVONG S., PETROVITCH A., *Le Commerce au prisme de la transition numérique. Quelles nouvelles compétences pour sauvegarder son activité ?*, ORM, « Grand angle », n° 1, novembre 2017
- DUMORTIER A.-S., PETROVITCH A., REVEILLE-DONGRADI C., *Diplômes des seniors et des juniors : quelles évolutions dans les métiers en PACA ?*, ORM, « En ligne - Questions métiers », n° 4, mars 2014
- Site Mét@for : <http://www.orm-metafor.org>



LE LIEN ENTRE MÉTIERS ET FORMATIONS

TOME 1 : DES SITUATIONS CONTRASTÉES SELON LES MÉTIERS

Quel est le point commun entre un infirmier et un ingénieur informatique ?

Ce n'est pas l'objet de travail, ni le secteur employeur. Ce ne sont pas non plus les compétences mises en œuvre, ni même la mixité entre les femmes et les hommes. C'est l'intensité du lien qui existe entre ces métiers et la formation suivie par les personnes qui les exercent.

Partant de la situation des personnes en emploi dans la région, la présente publication dresse un panorama de la diversité des relations qui se jouent entre les métiers et les formations sur le territoire et les caractérise de manière systématique. Ce faisant, elle montre que l'absence de relations entre les deux demeure aujourd'hui encore le modèle le plus fréquent en PACA.

Cette publication s'inscrit dans le prolongement de l'outil numérique **Mét@for** lancé par l'ORM en 2017. C'est dans ce site Internet que les relations entre formations et métiers ont été mises en lumière de façon systématique. C'est également dans cet outil qu'ont été puisées la plupart des données mobilisées. Le présent document donne donc à voir l'une des modalités d'utilisation possible de Mét@for, dans le but d'éclairer l'action publique et d'accompagner les parcours professionnels des hommes et des femmes de notre région.

MÉT@FOR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org